

MILLIEN Achille, BRANCHU Jacques (dir.), *Contes inédits du Nivernais et du Morvan*

préf. de Nicole Belmont, Paris : José Corti, « Merveilleux », 2015, 349 p.

Josiane Bru



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/clo/2428>

DOI : 10.4000/clo.2428

ISSN : 2266-1816

Éditeur

INALCO

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2015

ISBN : 9782858312276

ISSN : 0396-891X

Référence électronique

Josiane Bru, « MILLIEN Achille, BRANCHU Jacques (dir.), *Contes inédits du Nivernais et du Morvan* », *Cahiers de littérature orale* [En ligne], 77-78 | 2015, mis en ligne le 10 mai 2016, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/clo/2428> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clo.2428>



Cahiers de littérature orale est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

MILLIEN Achille, **BRANCHU** Jacques (dir.), 2015, *Contes inédits du Nivernais et du Morvan*, préf. de Nicole Belmont, Paris : José Corti, « Merveilleux », 349 p.

Ce livre de 349 pages, paru au printemps 2015 dans la belle collection bleue des éditions José Corti, est une entreprise audacieuse. Non seulement parce qu'il rend compte de la plus vaste collecte de contes populaires faite en France, mais aussi parce qu'il s'agit quasi exclusivement de textes inédits, consignés à différents moments du passage d'un conte oral à l'écrit : on y trouve aussi bien des notes prises « à la volée » que des versions écrites directement par des informateurs d'Achille Millien ou encore des réécritures réalisées en vue de publications ethnographiques, mais que le temps, les revers de fortune et les ennuis de santé ne lui ont pas permis de mener à bien. Les textes publiés sont un échantillon de l'énorme document électronique dans lequel Jacques Branchu, ancien conservateur des bibliothèques de la Nièvre, a rassemblé et classé autant que possible dans l'ordre de la classification internationale des contes populaires (Aarne-Thompson-Uther, 2003) tous les textes et fragments de contes recueillis par A. Millien ou ses correspondants durant les vingt ans et plus (entre 1870 ou 1875 et 1895) que celui-ci consacra à noter non seulement la littérature orale, mais aussi tout ce qui se disait alors dans l'ancienne province du Nivernais (légendes, coutumes, etc.). Il avait au préalable soigneusement et scientifiquement préparé son travail de terrain par la lecture des travaux des plus importants folkloristes de son temps (F.-M. Luzel, P. Sébillot...) avec qui il eut aussi de nombreux échanges.

Né en 1838 dans un village près de Nevers, A. Millien perdit son père en 1859. Héritier d'une fortune considérable, il coupa court à la carrière de notaire à laquelle celui-ci le destinait pour devenir poète, publiant à vingt-deux ans son premier recueil. Auteur, traducteur ou adaptateur en vers de « poésie populaire » de divers pays européens, mais aussi grand amateur d'art et collectionneur tant de tableaux que de faïences il fut, dit J. Branchu, le chef de file du mouvement régionaliste dans sa région tout en entretenant des relations suivies avec de très nombreux intellectuels et artistes d'Europe. Très attaché à sa mère (qui fut la servante de son

père avant de devenir son épouse), il se passionna pour les œuvres immatérielles et les savoirs transmis par la tradition et consacra sa vie aux deux formes de la culture dont l'esprit français peine à admettre la complémentarité. Il projetait de publier ses travaux – documents et études – dans une vaste *Encyclopédie du Nivernais traditionnel*. Trop vaste et ambitieuse pour voir le jour, celle-ci demeura à l'état d'archive ; mais les documents rassemblés furent confiés à Paul Delarue, alors instituteur dans la Nièvre, qui en entreprit l'étude et la valorisation. Son fils Georges, spécialiste de la chanson populaire française, réalisa les sept volumes de chants populaires du Nivernais complétant les trois parus du vivant d'A. Millien, entre 1906 et 1910, avec la collaboration du musicien J. G. Pénavaire pour la notation des airs. G. Delarue prit aussi le relais de son père pour transcrire et classer la plupart des contes avant que J. Branchu ne finalise ce travail immense.

L'immense collecte de contes reste encore en très grande partie inédite à l'exception de ceux qu'A. Millien donna à d'importantes publications de folklore comme, en 1887, la prestigieuse série d'*Archivio per lo studio delle Tradizioni popolari* de G. Pittre à Palerme ou aux principales revues françaises : *Mélysine*, la *Revue des Traditions populaires*, la *Tradition*. D'autres parurent dans des périodiques locaux comme les *Étrennes nivernaises* ou la *Revue du Nivernais* fondée et dirigée par lui de 1896 à 1910. Les volumes parus à son nom ont été publiés à titre posthume : en 1953 les *Contes populaires du Nivernais et du Morvan* par P. Delarue dans sa collection de « Contes merveilleux des provinces de France » ; en 1978 les *Récits et Contes populaires du Nivernais, recueillis dans les Amognes* par G. Delarue aux éditions Gallimard. En 2008, Françoise Morvan rassembla et présenta sous le titre *Contes de Bourgogne*, dans la collection qu'elle dirige aux éditions Ouest-France une anthologie de contes d'A. Millien déjà publiés de façon éparse. P. et G. Delarue ainsi que Marie-Louise Tenèze ne cessèrent d'attirer l'attention sur cette immense collecte en faisant paraître des contes dans des anthologies et surtout en signalant le détail de versions inédites dans le catalogue du *Conte populaire français* où plusieurs sont données comme « versions-types ». On n'oublie pas que la collecte d'A. Millien fut le matériau de base du catalogue conçu par P. Delarue : le nombre de contes-types représentés parfois par un grand nombre de variantes fait de cet ensemble de récits un corpus représentatif de la tradition orale européenne. On compte par exemple vingt-cinq versions recueillies du T. 310B « Jean de l'ours », seize du T. 780 « l'Os qui chante », neuf du T. 212 « la Chèvre menteuse », douze du T. 1535 « Cornencul », etc. Il faut espérer pouvoir accéder prochainement, sur un site dédié à A. Millien, à l'ensemble du corpus mis au net par J. Branchu à partir des manuscrits originaux. Sa place idéale serait aux Archives départementales de la Nièvre afin de ne pas l'isoler de documents auprès desquels ces contes prennent sens.

Nicole Belmont a soutenu les projets successifs d'édition de ce travail de très longue haleine jusqu'à la réalisation de l'ouvrage dont elle a rédigé la préface. Elle y insiste notamment sur l'influence de la mère d'A. Millien qui, d'origine paysanne, lui donna le goût des chants et des récits populaires. À propos de la tendresse exprimée par ou à travers certains personnages, elle rappelle la marque nostalgique de l'enfance qui motive chaque collecte particulière : A. Millien commença la sienne à quatorze ans et, longtemps après, se dit encore bouleversé par les voix de ceux et celles qui chantaient et contaient. Les personnes qui ont donné des contes sont aussi, en effet, celles auprès desquelles A. Millien a recueilli le plus de chansons.

Ce corpus de quatre-vingts *Contes inédits du Nivernais et du Morvan* reflète les choix de la collection Corti, réservant aux contes merveilleux la première partie, la plus importante : cinquante-six versions de contes merveilleux (parfois deux pour le même conte-type, trois pour le T. 314, « le Petit teigneux »). La seconde partie rassemble quatre contes d'animaux, trois contes religieux, trois contes-nouvelles et une version du conte-type 1 000, « le Premier fâché », qui sert de récit-cadre à la plupart des contes de l'ogre stupide (ou du diable dupé). La troisième partie (treize contes), réservée aux contes facétieux, s'achève sur deux contes-attrape : l'unique version recueillie d'un enchaînement de contradictions et un petit dialogue à fin scatologique dont A. Millien a, par contre, consigné seize variantes. Pour nombre d'entre eux, aucune version nivernaise du conte-type n'avait encore été publiée (ex. n° 65, « Finette ou Cotillon vert », « la version la plus aboutie des huit versions du T. 833 recueillies par A. Millien »).

Que les textes aient été notés sous la dictée ou rédigés sur des cahiers par les correspondants d'A. Millien, le style en est toujours rapide, sans fioritures. J. Branchu les a assortis de compléments précis et très éclairants. Il a minutieusement reporté toutes les informations fournies par le folkloriste sur ses informateurs (nom, prénom, surnom éventuel et date de la collecte) et quantifié son apport par rapport au nombre de versions françaises répertoriées dans le catalogue Delarue-Tenèze. Une recherche poussée dans d'autres manuscrits où A. Millien évoque son travail ou ses contacts, et une patiente investigation dans les archives de l'état civil lui ont permis de donner vie à bon nombre d'interlocuteurs du folkloriste. Il reconstitue les réseaux familiaux et anime par ses descriptions les profils que celui-ci a dessinés au crayon durant la collecte, tels ceux d'Émile Marache qui donna à A. Millien deux contes merveilleux (reproduit p. 106), de Marie Warnier (p. 308) ou de Françoise Blabaud (la « mère Sirotte », p. 340). Les plus familiers sont sans doute les « cousins Briffault », une famille de fermiers apparentée à A. Millien dont plusieurs membres (en particulier François Briffault, devenu sculpteur) lui fourniront des dizaines de contes,

souvent par écrit. En mentionnant le statut et l'état de la notation, J. Branchu permet aussi au lecteur d'appréhender la particularité de chacun des textes notés ou rédigés. Il y précise quels éventuels compléments (insertions, orthographe, ponctuation...) il a dû parfois introduire dans les notations trop abruptes afin de donner au lecteur un texte intelligible et faire ainsi connaître une version qui serait restée cachée. La tâche de l'éditeur semble plus aisée lorsqu'il s'agit de mettre au net des versions rédigées par ces informateurs lettrés dont on ne sait pourtant s'ils étaient eux-mêmes conteurs ou simples « passeurs de mémoire ». Le travail fut peut-être moins difficile encore pour celles rédigées par A. Millien à partir de notations antérieures et en vue de publications qui n'ont pas abouti ou de résumés établis par lui à des fins comparatives. Les reproductions de feuillets manuscrites pages 18, 141, 247 et 255 montrent toutefois qu'établir un texte à partir de notes manuscrites n'est jamais chose simple.

Comme dans l'édition de la collecte de Victor Smith auprès de Nannette Lévesque, publiée chez Gallimard en 2000 par M.-L. Tenèze et G. Delarue (collection « le Langage des contes »), textes et notes convergent pour éclairer le lecteur sur le travail du folkloriste et nous faire apprécier la chance que constituent, pour l'étude du passage des contes oraux à l'écriture, ces archives non publiées. Car – comme s'il y avait stricte équivalence – A. Millien et ses confrères détruisaient systématiquement les notations initiales une fois un conte publié. Sa rédaction n° 4, « le Manteau merveilleux », à partir de deux variantes d'un récit données par des membres d'une même famille – un enfant de onze ans, puis son père – montre combien est relative « l'absolue fidélité » aux sources unanimement proclamée par les collecteurs. Si J. Branchu commente parfois les contes sans prendre parti et si, à propos de cette rédaction qui enchaîne des éléments relevant de plusieurs contes-types, il souligne le travail fait par A. Millien pour rassembler les deux versions, il ne se prononce pas sur un processus qui s'avère extrêmement réducteur. Le folkloriste lisse en effet le style en des phrases plus élaborées qui affadissent le langage direct de l'enfant et supprime aussi certains détails significatifs comme l'invitation à manger des trois beaux-frères animaux : bien qu'à peine formulée par les deux informateurs, elle est un rappel d'un épisode relatif à la nourriture dans certaines versions du T. 552. A. Millien amplifie par ailleurs de façon très conventionnelle la fin du même conte où, après la mort du géant (un corps-sans-âme qui a emporté la princesse) toutes les jeunes filles qu'il a tuées sont ressuscitées au moyen d'un onguent merveilleux. Or, selon les deux informateurs, le héros, la princesse et ces jeunes filles partent alors en toute simplicité rejoindre en cortège la procession des mères conduites par le curé et sa bannière, ce qui est une scène familière de la vie villageoise. Les dialogues sont aussi plus réduits, moins vifs. Une telle maltraitance des versions orales dans le passage à l'écrit est

chose classique au-delà même du XIX^e siècle, voire si inévitable que l'on ne saurait la reprocher à A. Millien. On s'en étonne pourtant d'autant plus que celui-ci manifeste par ailleurs une attention extrême à la variation, s'appliquant à noter les détails de nombreuses versions de chaque conte. La fidélité ne porte pas non plus sur la langue et, comme le remarque N. Belmont, A. Millien a bien du mal avec le parler local (n° 54, « Moitié de Jeu », donné ici avec traduction en français) dont il conserve la trace au moyen de quelques termes donnant une couleur locale aux récits. Excepté lorsque la collecte est liée à la sauvegarde de la langue (ex. Arnaudin ou Perbosc pour la Gascogne), les folkloristes de cette époque prenaient des notes en français. On se souvient par exemple que N. Lévesque l'utilisait de préférence au « patois » lorsqu'elle confiait ses contes à V. Smith. Aussi J. Branchu parle-t-il de *reconstruction* du parler local. Si, reprenant les clichés sur les parlers populaires, A. Millien conserve les expressions nivernaises et essaie de respecter la prononciation de la conteuse lorsqu'il relate les propos du sot dans « la Fille qui n'a pas ri » (T. 853), il lui est toutefois difficile de transcrire un récit entier en parler local. Le n° 78, « Quenoulaillé », est transcrit directement dans son dialecte par l'informateur.

Les dictions spontanées, les notations au plus près de la parole, laissent percevoir des détails significatifs que la perspective d'une édition aurait sans doute incité à « compléter » ou « arranger ». Dans certaines versions de contes merveilleux par exemple, le héros se voit gratifier d'emblée d'un objet magique et de recommandations pour l'aider à réussir dans sa quête sans même que le donateur surnaturel ait testé sa capacité à en être le héros. On trouve aussi dans ces contes une foule de détails drôles ou émouvants, comme, dans une version du T. 300 donnée par Louis Briffault, le remplacement du chien de combat du tueur de dragons par une chienne qui, après avoir permis d'abattre la bête en détournant son attention, est envoyée lécher le menton de la princesse pour l'amener à reconnaître son libérateur. Dans une note concernant cet informateur qui donna à A. Millien des contes indifféremment sous forme écrite ou orale, J. Branchu observe qu'« à l'écrit, il utilise souvent le style indirect » plutôt que la forme dialoguée. M.-L. Tenèze faisait la même remarque à propos des conteurs du Velay recueillis par V. Smith une génération auparavant, lorsqu'elle affirmait que le conte oral est un « art dramatique » plus encore qu'un art narratif. Le grand intérêt des notes de J. Branchu est de nous ramener au plus près de la collecte d'A. Millien, dans le milieu où il évoluait. Elles nous éclairent sur les particularités de vocabulaire, sur les techniques, etc. Elles sont pourtant parfois quelque peu confuses en raison du volume d'informations données sous forme condensée. Le renvoi au numéro de version du catalogue Delarue-Tenèze par exemple aurait pu être évité (il figure plus clairement dans le supplément au catalogue des contes

merveilleux français en cours de finalisation à Toulouse). Extrêmement précieuses, les notes sur les conteurs nous font regretter que l'éditeur n'ait pas regroupé les récits en fonction de ceux et celles qui les ont donnés, oralement ou par écrit, plutôt que d'adopter l'ordre de la typologie internationale.

Certes, le lecteur trop habitué à la ligne claire des contes littéraires sera parfois un peu perplexe, mais la compréhension de l'art oral, traditionnel ou non, passe par la confrontation avec les lacunes et contradictions des récits populaires. Le lecteur qui ne peut encore les admettre les comblera avantagement par la lecture d'autres versions du même conte et, s'il tient à être sage, par le recours au descriptif du conte-type de la classification internationale, mentionné dans les notes. Le lecteur de contes oraux ne doit-il pas, en effet, apprendre à les aborder avec cette « attention flottante » chère à la psychanalyse et qui, s'accrochant aux images et se laissant emporter par elle, le fait glisser de manière sensible et ouverte dans l'univers singulier des contes populaires ? Le public averti de la « collection Merveilleux » ne s'étonnera pas de la « simplicité » de certaines notations, et les folkloristes que nous sommes ou autres anthropologues s'en réjouiront... les conteurs aussi sans doute pour qui les notations au plus près de l'oral sont une manne et un support suffisants, un guide non directif, qui leur permettra de poser à leur manière à travers ces histoires les questions auxquelles est confronté le monde d'aujourd'hui.

On excusera les quelques petits défauts d'une aussi importante édition (comme des notes de bas de page décalées, l'éventuelle absence du numéro de conte-type ou une bibliographie un peu déroutante) pour saluer avec gratitude et admiration l'équipe qui a donné naissance à ce livre, en particulier la ténacité et la passion qui ont animé J. Branchu dans cette grande entreprise.

Josiane BRU